



République d'Haïti
Repiblik d Ayiti

MINISTÈ DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILTI RESOUS NATIRÈL AK DEVLOPMAN RIRAL



Programme de Développement de l'Aviculture en Haïti 2010-2014

Juillet 2010

Avant-propos

En octobre 2008, le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) voulant élaborer sa politique pour les sous-secteurs de la Production Animale et de la pêche, a réuni une cinquantaine de professionnels et d'experts dont des spécialistes en élevage, des agronomes et des vétérinaires, en provenance de la Faculté d'Agronomie et de Médecine vétérinaire et des ONG spécialisées, ainsi que des membres du secteur privé travaillant dans le secteur et des membres d'organisations de producteurs. Le but était de produire des réflexions sur sept thématiques précises: 1) la pêche et l'aquaculture ; 2) la production et la transformation du lait ; 3) l'aviculture et la porciculture intensive ; 4) l'élevage paysan en systèmes agro-écologiques pour réhabiliter l'environnement ; 5) l'apiculture ; 6) la santé animale ; 7) l'innocuité et la sécurité sanitaire des produits de l'élevage.

Les participants, offrant leur expertise et leurs expériences sur une base bénévole, se sont répartis en plusieurs groupes de travail, et, à la suite d'échanges et de réflexions, ont été en mesure de proposer des documents de politique et programme de développement pour les différentes filières soumises à leur attention.

Ces documents ont été par la suite analysés et validés avec les différents acteurs de la société lors de forums nationaux de validation qui se sont tenus de février à octobre 2009.

Après le séisme du 12 janvier 2010, ces programmes ont encore été révisés de manière à les intégrer dans le Plan National d'Investissement Agricole et comme éléments du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

Au nom du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, je remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du présent document sur Programme le « **Développement de l'Aviculture** ».

Grâce à cet effort, tous les intéressés du secteur disposent désormais d'un document de référence pour leurs actions.

Dr Michel CHANCY
Secrétaire d'Etat
à la Production Animale

TABLE DES MATIERES

I.- CONTEXTE JUSTIFICATION DU PROGRAMME	4
II.- VISION POLITIQUE LIÉE À CES FILIÈRES	6
III.- OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	6
IV.- LES AXES D'INTERVENTION	9
V.- STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	9
1.- AVICULTURE TRADITIONNELLE (POULES RUSTIQUES)	10
2.- AVICULTURE SEMI-TRADITIONNELLE (POULES SEMI-RUSTIQUES)	11
3.- SOUTIEN À LA FILIÈRE ŒUFS (PRODUCTION SEMI-INTENSIVE)	11
4.- SOUTIEN À LA PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ALIMENTS CONCENTRÉS	12
VI.- MONTAGE INSTITUTIONNEL	13
VII.- IMPACTS ESPÉRÉS	13
VIII.- BUDGET ET MONTAGE FINANCIER	14
IX.- CALENDRIER D'EXÉCUTION	15
X-LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROGRAMME	16

I.- Contexte Justification du programme

Il y a entre huit cent mille et un million de petites exploitations agricoles en République de Haïti. Un demi-million de personnes a quitté Port au Prince depuis le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 afin de rejoindre, pour beaucoup, les zones rurales (principalement Artibonite, Centre, Cap-Haitien et Grand Anse). L'élevage fait en général partie intégrante du portfolio d'activités des exploitations agricoles familiales, générant des revenus, notamment nécessaires pendant les périodes de soudure. Le rôle de l'élevage comme système d'épargne est aussi primordial, 80% des exploitations agricoles familiales élèvent un total de 4 millions de volailles. Des statistiques régulières permettant une analyse précise de l'évolution du secteur élevage font défaut. Un vaste programme de recensement, impliquant le MARNDR et la FAO est en cours de réalisation.

Plus de 90% de la production nationale provient de petites exploitations agricoles. Cette production satisfait l'essentiel de la demande solvable en volailles dites rustiques et améliorées. Elle ne peut, par contre, satisfaire la demande nationale, en œufs, en viandes de volailles industrielles. Ce déficit est compensé par l'importation annuelle de 90.000 TM, de 360 millions d'œufs pour une valeur de 36 millions de dollars américains et de l'équivalent de 12.5 millions de poulets dont 90% en pièces découpées.

Le développement des filières avicoles (rustiques et améliorées) fait face à de nombreuses contraintes, telles que la disponibilité des intrants (aliments, médicaments, et autres) et infrastructures d'élevage, l'accès limité aux soins vétérinaires prophylactiques et curatifs, aux crédits et aux connaissances qui permettraient d'améliorer la productivité, un accès difficile aux marchés, le tout, dans un contexte où des produits importés sur un marché entièrement libéralisé font une forte concurrence aux produits locaux. Compte tenu de l'évolution régressive de la production céréalière, il existe une faible disponibilité de grains de céréales qui constituent la base de la ration alimentaire des volailles, ce qui augmente le volume des aliments concentrés et rend le coût de l'alimentation prohibitif. Ceux-ci sont souvent achetés en République Dominicaine et à la Jamaïque.

Le pays est aussi confronté à des problèmes importants de santé animale, illustrés par quelques chiffres qui, même s'ils ne sont pas tous récents, illustrent bien l'importance économique de certaines maladies aviaires comme la Newcastle, la grippe aviaire, Gumboro et Coryza. Selon une étude réalisée en 2000 par une équipe conjointe FAO/MARNDR. La déficience organisationnelle et le manque de ressources humaines, de moyens matériels et financiers des services vétérinaires du MARNDR n'ont pas permis d'enrayer des maladies animales de grande importance économique comme la maladie de Newcastle, Gumboro et Coryza qui provoquent,

depuis des décennies, des dégâts considérables dans l'élevage haïtien. L'exécution des campagnes de vaccination et la surveillance épidémiologique des maladies animales s'avèrent nettement plus difficiles dans un pays où l'essentiel de l'élevage est de type extensif que dans les pays où les animaux sont regroupés sur des fermes et où l'on pratique un élevage intensif ou semi-intensif. Le pays n'est pas non plus suffisamment protégé contre les maladies aviaires exotiques, faute de bonnes structures de quarantaine et de mécanismes d'intervention rapide sur le terrain. La majorité des ports ouverts au commerce extérieur ne dispose pas d'un poste de quarantaine externe fonctionnel.

Durant ces trente dernières années, l'hygiène publique vétérinaire a été négligée, particulièrement en ce qui concerne l'inspection sanitaire des produits animaux. Aussi, l'abattage des animaux et la commercialisation de la viande et des produits d'origine carnée se font-ils dans des conditions sanitaires précaires.

Il n'existe pas en Haïti de véritables usines de production des aliments, et autres intrants avicoles à un coût compétitif. Et que jusqu'à présent le pays ne dispose pas d'une couveuse pouvant produire des poussins nécessaires à l'intensification de la production avicole et qu'il n'y a pas non plus une ferme avicole de grands-parents et parents pour la production des œufs fertiles.

Cela dit, il est important de relever que, dans ce contexte difficile, certaines initiatives se sont avérées payantes et peuvent démontrer un joli succès. De telles initiatives sont des modèles intéressants pour des interventions dans d'autres sous secteurs de l'élevage.

Les Moulins d'Haïti avaient aussi, par exemple, lancé un programme de production semi-intensive d'œufs pour le marché de Port-au-Prince. Les poussins, l'équipement et l'aliment concentré étaient fournis par les Moulins. Cette initiative s'est avérée rentable. Mais les infrastructures des producteurs ont parfois été endommagées par le tremblement de terre ou alors la filière de commercialisation a disparu suite à ce même tremblement de terre et de plus les processus d'achat des Moulins D'Haïti est vraiment long et compliqué vu que après le 12 janvier 2010 les structures bancaires sont surencombrées.

Il convient de mentionner le rôle positif joué par les « Gwoupman Sante Bèt » (GSB) tant dans la réalisation des campagnes de vaccination, les soins vétérinaires de proximités que dans la surveillance épidémiologique et la notification des maladies aviaires. Les GSB sont des associations de paysans éleveurs pourvus de deux ou plusieurs agents vétérinaires formés qui offrent un encadrement rapproché aux exploitants agricoles. Ils sont la clé de voûte de la stratégie de protection sanitaire mise en place par le MARNDR.

II.- Vision politique liée à ces filières

Le contenu de cette composante « Elevage » s’aligne notamment sur la Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté 2008-2010, et sur les lignes directrices contenues dans trois documents du MARNDR, en cours de validation interne: « Politique de Développement Agricole 2010-2020 », « Développement de l’élevage pour la restauration de l’environnement » et « Grandes lignes d’Action pour le développement de la santé animale en Haïti » dont le contenu est brièvement résumé ci-dessous:

La Politique de Développement Agricole 2010-2020, précise que dans le contexte d’amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti, de programme de lutte contre la pauvreté et de génération de revenus pour le plus grand nombre, l’élevage familial paysan et de type semi-intensif offrent de grandes opportunités

Le document sur les Grandes lignes d’action pour le développement de la santé animale en Haïti, (dernier draft daté Août 2009 et en cours d’évaluation) met la priorité en termes de santé animale sur les activités de prévention, le renforcement institutionnel par la redynamisation des services techniques officiels de production et de santé animales du MARNDR et la mise en place d’un cadre légal actualisé. Il propose de renforcer les organisations d’éleveurs, en particulier les GSB, de renforcer la coopération du MARNDR avec d’autres institutions œuvrant dans le développement et dans le sous-secteur de l’élevage et d’établir un financement national pour les programmes de production et santé animales jugés d’importance stratégique. Ces grandes lignes sont accompagnées d’une proposition de programmes de contrôle de certaines maladies, intégrés dans un plan quinquennal et choisis sur la base de trois critères, à savoir : leur incidence sur la santé des animaux en termes de morbidité et de mortalité, leur importance économique.

Les activités proposées dans ce document ainsi que leurs justifications sont en général reprises des documents mentionnés ci-dessus avec des adjonctions d’information obtenues en discutant avec les personnes en charge au sein des services de Production et Santé Animales.

III.- Objectifs et résultats attendus

Globalement ce programme veut contribuer à augmenter le volume de production et de consommations des produits avicoles dans le pays.

De manière spécifiques, les objectifs suivants sont visés :

- augmenter la production nationale de produits avicoles à l'échelle du pays
- améliorer le revenu d'un plus grand nombre d'acteurs aux différents niveaux des filières avicoles
- rendre plus accessible les produits avicoles aux différentes couches de la population
- renforcer les structures de commercialisation des différents maillons de ces filières et améliorer les capacités des producteurs à faire face à la demande de ces produits

En termes de résultats le programme attend les suivants :

- La production de produits avicoles augmente à l'échelle du pays
- Les revenus des acteurs augmentent à tous les niveaux de ces filières
- Le niveau général des prix des produits avicoles diminue grâce à une augmentation de l'offre de ces produits
- Les structures de production et de commercialisation se sont améliorées
- Le bien-être collectif s'améliore par une amélioration de la consommation des produits avicoles
- 25 000 foyers bénéficiaires sur 3 ans produisent 40 millions d'œufs par an, soit environ 10% de la quantité d'œufs actuellement importés dans le pays.
- 700-1000 unités de 200 à 500 pondeuses installées en 3 ans permettent de produire 90 millions d'œufs par an, soit 25% de la quantité d'œufs actuellement importés dans le pays
- Le secteur privé est facilité et incité à installer des usines de production d'aliments dans le pays

Une augmentation de la circulation monétaire en zone rurale est souhaitable. Ceci peut se faire par la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus en zone rurale. Une augmentation de l'offre de produits alimentaires d'origine animale respectant les standards minimaux en termes de qualité est aussi souhaitable. Les objectifs de ce composant appui à

l'élevage répondent à ces besoins. Il s'agit d'améliorer le revenu du plus grand nombre, mais aussi la ration alimentaire, en augmentant les quantités et la qualité de protéines disponibles (viande, œufs) et la santé en améliorant la sécurité des aliments. La relance de l'élevage va aussi contribuer à équilibrer la balance commerciale du pays.

Les petites exploitations familiales sont aujourd'hui le moteur de la production animale. Elles seront soutenues afin que la relance bénéficie une large part de la population rurale. Sur les prochains trois ans, priorité sera donnée aux sous secteurs dont l'amélioration permettra de mieux répondre à la demande nationale (œufs en milieu villageois).

La *filière avicole traditionnelle familiale* sera soutenue par un vaste programme de formation des producteurs. Le programme sera axé sur: la promotion de l'élevage en semi-traditionnel, l'amélioration de l'alimentation à partir de ressources locales, la prévention des maladies et la mise à la disposition des éleveurs de volailles de races améliorées rustiques. La distribution de poules rustiques et semi rustiques sera conditionnée par la disponibilité continue en vaccins et vaccinateurs et l'existence de canaux appropriés pour la vente des œufs *Objectif : 25 000 foyers bénéficiaires sur 3 ans qui produiront 40 millions d'œufs par an, soit environ 10% de la quantité d'œufs actuellement importés dans le pays.*

La *filière œufs en production semi-intensive (unités de 200 à 500 pondeuses hybrides)* sera soutenue. Ce type de production peut être rentable en Haïti dans la mesure où un aliment concentré de qualité est régulièrement disponible à un prix compétitif (voir ci-dessous). Le programme prévoit la formation de jeunes éleveurs entrepreneurs tant en matière d'élevage que de gestion financière, une assistance financière au démarrage par la fourniture par un producteur national de poules hybrides prêtes à pondre, une contribution aux frais de construction de poulaillers et à l'achat de l'aliment concentré pour la période précédant la ponte. Cette action se fera, après la préparation de plans d'affaires par le secteur privé avec l'appui du MARNDR. *Objectif : 700-1000 unités de 200 à 500 pondeuses installées en 3 ans qui permettront de produire 90 millions d'œufs par an, soit 25% de la quantité d'œufs actuellement importés dans le pays.*

La disponibilité régulière en intrants pour l'élevage intensif, notamment en *aliment concentré*, est une composante essentielle du programme de relance. Un partenariat public-privé, régi par un protocole d'accord, va permettre, par le biais de la création d'un fond de roulement, l'achat de matière première (tourteau de soja, maïs et prémix). Cette action favorisera également l'ouverture de nouvelles usines de fabrication d'aliments dans les 10 départements du pays. *Objectifs : ouverture d'au moins 3 nouvelles usines par le secteur privé, production progressive jusqu'à concurrence de 24 000 tonnes de provende par an dans la troisième année.*

IV.- Les axes d'intervention

Dans le court terme, les lignes d'action proposées sont les suivantes :

- Promotion des techniques d'élevage en volailles rustiques et améliorés en milieu paysan et contrôlé,
- Implantation des structures de production d'aliments dans les 10 départements du pays pour en accroître l'offre;
- Renforcement de la prise en charge des aviculteurs et des groupements organisés,
- Restructuration des services vétérinaires officiels dans les dix (10) départements,
- Renforcement de la coopération entre le MARNDR et les institutions privées et ONG impliquées dans la filière avicole.

Celles à moyen terme sont :

- Mise en place des infrastructures d'élevage dans tous les départements pour faciliter la déconcentration des services de la production avicole.
- Mise en place d'une couveuse électronique avec ferme d'élevage de grands-parents et parents dans tous les dix (10) départements du pays. Et distribution de couveuses artisanales au niveau communales dans le milieu paysan.
- Etablissement de centres de protection sanitaire de surveillance épidémiologique;
- Consolidation des GSB et leur regroupement en fédérations communales et départementales;
- Approvisionnement compétitif d'aliments (aliments alternatifs, importation en grands volumes pour réduire les coûts).

V.- Stratégie de mise en œuvre

La priorité sera mise sur l'élevage en milieu paysan et contrôlé, particulièrement celui de type familial pratiqué dans le milieu rural. Il importe de promouvoir des systèmes d'élevage propres à la réalité des exploitations paysannes facilitant extension de la production avicole. Sur la base

de critères définis, un certain nombre d'exploitations sera choisi à travers le pays pour bénéficier des activités proposées, moyennant certaines obligations de leur part, de manière à faciliter l'expression des performances des animaux et l'application des normes d'hygiène et de biosécurité requises en la matière. Les modalités d'accessibilité à ce programme seront définies dans un document qui sera porté à la connaissance de l'ensemble des éleveurs à travers les médias et par la communication interpersonnelle.

La biosécurité, soit l'ensemble des mesures qui vont permettre d'éviter l'entrée d'agents pathogènes sur une exploitation ou sa dissémination au sein des différentes exploitations est devenue une priorité après les crises de la grippe aviaire (H5N1 HPAI) et de la pandémie à Influenza A H1N1 2009. On s'appliquera donc à faire respecter les principes de biosécurité dans la construction des structures d'élevage.

L'intervention s'étend sur trois ans et propose les volets suivants :

1.- Aviculture traditionnelle (poules rustiques)

La poule créole est élevée en liberté dans la majorité des petites exploitations agricoles familiales. Son élevage nécessite un niveau d'investissement faible. Les œufs, sont souvent utilisés pour la consommation de la classe moyenne, l'autoconsommation et le renouvellement du cheptel et plus rarement pour la vente. Le poulet issu de ce type d'élevage est apprécié par le consommateur et se vend à un prix plus élevé que celui provenant d'élevages industriels. Ce marché reste toutefois une niche. Un marché existe en République Dominicaine, même si il n'est pas recensé officiellement. La poule créole a aussi un rôle très important dans la vie sociale; le poulet sera souvent le plat de choix lorsque l'on reçoit des hôtes.

La maladie de Newcastle est la pathologie la plus importante qui peut emporter, dans une population aviaire, entre 60 à 80% de volailles chaque année. Cette contrainte constitue le premier facteur limitant à une expansion du petit élevage de volailles. La variole aviaire et les parasites internes sont aussi des contraintes sanitaires de la production avicole.

Il n'y a pas souvent de pondoirs dans les exploitations et les pertes liées aux prédateurs sont nombreuses. On parle de mortalité de plus de 50% chez les jeunes volailles entre 0 et 2 mois.

Le soutien à l'aviculture familiale traditionnelle (poules rustiques) sera principalement axé sur la formation des producteurs. Cette formation se fera en tenant compte des leçons apprises dans le cadre d'expériences déjà en cours (VETERIMED, FAO-Programme d'intensification agricole). Les producteurs seront encouragés à utiliser systématiquement des poussinières pendant les 4 à 7 premières semaines d'âge des poussins, à construire des poulaillers pour l'élevage en semi-claustration et à mettre en place un lieu de ponte et de couvaie. Une augmentation du taux

de ponte peut être obtenue par la sélection d'une part de "poules couveuses" et d'autre part de "poules pondeuses".

Au niveau sanitaire, le problème de la maladie de Newcastle sera adressé par un programme de prévention adéquat, coordonné ou simplement facilité par les services vétérinaires étatiques. Des mesures pour le contrôle des parasites internes et externes et d'autres maladies seront également prises.

La mise en place d'unités de production d'aliments à partir des ressources locales va permettre une meilleure utilisation des ressources disponibles.

2.- Aviculture semi-traditionnelle (poules semi-rustiques)

L'introduction de reproducteurs semi-rustiques parents (Rhodes Island x créole, Plymouth Rock, etc...) permettra aussi d'améliorer le potentiel de production. La distribution de poules rustiques et de coqs semi rustiques sera conditionnée par la disponibilité continue de vaccins et vaccinateurs, la mise en place de poulaillers et l'existence de canaux appropriés pour la vente des œufs. L'amélioration de ce type d'élevage peut se faire dans toutes les régions du pays. Et la mise en place de fermes avicoles parents dans les 10 départements du pays constitue un élément clé

3.- Soutien à la filière œufs (production semi-intensive)

La production intensive d'œufs à partir de pondeuses (de lignées hybrides de types industriels) ne s'est jamais développée à grande échelle dans le pays. Le nombre de pondeuses installées a toujours stagné autour de 80 000 à 100 000 têtes, alors que la demande pour les œufs de table n'a cessé de croître. Pourtant la production intensive d'œufs de table est une option intéressante pour produire localement des protéines d'origine animale de qualité à un prix accessible aux petites bourses qui représentent l'essentiel du marché. Les consommateurs et négociants préfèrent les œufs produits localement; car ils sont généralement plus frais et sont plus facilement disponibles.

La production semi-intensive ou intensive d'œufs de table est totalement dépendante d'intrants extérieurs: pondeuses, tourteau de soja, céréales, médicaments et emballage. Le prix des œufs provenant de la production semi-intensive ou intensive est fonction du prix d'achat

des intrants. Les pondeuses proviennent actuellement de poussins qui ne sont pas produits en Haïti. Un approvisionnement à l'extérieur rend le pays tributaire du bon vouloir des fournisseurs à l'étranger. De plus l'importation de poussins d'un jour, soit des USA peut s'avérer délicate, avec un risque de pertes importantes.

L'approvisionnement en poussins en Haïti peut se faire par la préparation de pondeuses à partir d'œufs fertiles qui seront incubés sur place (cela s'est fait ainsi depuis la fin des années 70 jusqu'en 1998). Mais il faudra qu'il y est des fermes grands parents de pondeuses en Haïti, soit du côté de l'Etat ou par un partenariat public-privé pour la production des œufs fertiles.

D'autre part, 80% du coût de production de l'œuf est lié à l'alimentation. L'approvisionnement en aliments concentrés est logistiquement possible (voir ci-dessous).

La filière œufs en production semi-intensive dans des unités de 200 à 500 pondeuses hybrides sera donc soutenue. Le programme prévoit la formation de jeunes éleveurs sur l'entrepreneuriat avicole tant en matière de promotion, gestion technique et économique d'une unité de production de pondeuse. Une assistance financière sera donnée au démarrage par la fourniture de poules hybrides prêtes à pondre, une contribution aux frais de construction de poulaillers et à l'achat de l'aliment concentré pour la période pré-ponte.

Le renforcement prévu de la quarantaine animale aux frontières et des structures d'inspection sanitaire des conditions de commercialisation des produits importés vont créer un environnement plus favorable à la production locale.

4.- Soutien à la production et distribution d'aliments concentrés

L'alimentation est le facteur limitant le plus important pour le développement de l'élevage semi-intensif. Les éleveurs font généralement face à un grave problème de disponibilité alimentaire en quantité et qualité avec la sous-production chronique de l'agriculture haïtienne depuis plus de trois décennies. Comme conséquence, les composantes alimentaires nécessaires à la fabrication de concentrés sont généralement chères. Le producteur qui veut intensifier son élevage doit souvent s'approvisionner en aliments concentrés en République Dominicaine à un prix relativement élevé puisque la filière de commercialisation implique plusieurs intermédiaires en plus des coûts de transformation.

La disponibilité régulière en intrants pour l'élevage semi-intensif, notamment en aliments concentrés, à un prix permettant aux producteurs de générer des bénéfices de leur activité, est un élément essentiel de cette composante « appui à l'élevage ».

Un partenariat public-privé entre l'Etat et un partenaire privé, régi par un protocole d'accord, va permettre, par le biais de la création d'un fond de roulement, l'achat de matière première (tourteau de soja, maïs et prémix protéique) en vrac et sa mise à disposition aux principales usines de fabrication d'aliments en Haïti.

Les capacités de stockage sont disponibles, tout comme la possibilité d'acheminement par bateau, en combinaison avec du grain destiné à la consommation humaine. Des infrastructures pour la production de provende sont en place et fonctionnelles. La réinstallation d'une grue de déchargement, au port, pourra se faire par un partenaire public-privé en six mois. Les investissements permettront l'ouverture d'au moins 3 nouvelles usines par le secteur privé.

VI.- Montage institutionnel

L'agence de mise en œuvre du programme est l'institution mandatée par le MARNDR. Elle peut être :

- Des Directions techniques,
- Des Directions départementales agricoles (DDAs),
- Des Firmes contractantes,
- Des agences gouvernementales,
- Des ONGs,
- Des Organisations à base de développement agricole,
- Et autres partenaires du MARNDR.

VII.- Impacts espérés

- **Filières œufs**

Organisation et structuration de la filière œufs en matière de production et de commercialisation.

Meilleure prise en charge de la production des œufs par les petits, moyens et grands éleveurs de pondeuses dans les 10 départements géographiques du pays.

Réduction considérable de la quantité d'œufs importés des Pays étrangers.

Création d'une certaine quantité d'emplois au sein de la population.

➤ **Aviculture familiale rustiques et semi-rustiques**

Amélioration génétique du cheptel aviaire

Une tendance vers l'intensification de la production avicole dans le Pays.

VIII.- Budget et montage financier

Le programme coutera 800 millions de gourdes sur 3 ans et sera financé entre autres par les fonds du trésor public et à partir des appuis financiers des partenaires du MARNDR.

IX- Calendrier d'exécution

Axe d'intervention	I	II	III
Promotion des techniques d'élevage en volailles rustiques et améliorés en milieu paysan et contrôlé	■		
Implantation des structures de production d'aliments dans les 10 départements du pays pour en accroître l'offre	■	■	
Renforcement de la prise en charge des aviculteurs et des groupements organisés	■	■	
Restructuration des services vétérinaires officiels dans les dix (10) départements		■	
Renforcement de la coopération entre le MARNDR et les institutions privées et ONG impliquées dans la filière avicole	■	■	■
Mise en place des infrastructures d'élevage dans tous les départements pour faciliter la déconcentration des services de la production avicole		■	■
Mise en place d'une couveuse électronique avec ferme d'élevage de grands-parents et parents dans tous les dix (10) départements du pays. Et distribution de couveuses artisanales au niveau communales dans le milieu paysan		■	■
Etablissement de centres de protection sanitaire de surveillance épidémiologique			■
Consolidation des GSB et leur regroupement en fédérations communales et départementales	■	■	
Approvisionnement compétitif d'aliments (aliments alternatifs, importation en grands volumes pour réduire les coûts)		■	■

X-Logique d'intervention du programme

Objectifs stratégiques	Résultats	Axes d'intervention	Indicateurs	Hypothèse/Risques
<ul style="list-style-type: none"> - augmenter la production nationale de produits avicoles à l'échelle du pays - améliorer le revenu d'un plus grand nombre d'acteurs aux différents niveaux des filières avicoles - rendre plus accessible les produits avicoles aux différentes couches de la population - renforcer les structures de commercialisation des différents maillons de ces filières et améliorer les capacités des producteurs à faire 	<ul style="list-style-type: none"> -La production de produits avicoles augmente à l'échelle du pays -Les revenus des acteurs augmentent à tous les niveaux de ces filières -Le niveau général des prix des produits avicoles diminue grâce à une augmentation de l'offre de ces produits -Les structures de production et de commercialisation se sont améliorées -Le bien-être collectif s'améliore par une amélioration de la consommation des produits avicoles -25 000 foyers bénéficiaires sur 3 ans produisent 40 millions d'œufs par an, soit environ 10% de la quantité d'œufs actuellement importés dans le pays. -700-1000 unités de 200 à 500 pondeuses installées en 3 ans permettent de produire 90 millions d'œufs par an, soit 25% de la quantité d'œufs actuellement importés dans le pays 	<ul style="list-style-type: none"> -Promotion des techniques d'élevage en volailles rustiques et améliorés en milieu paysan et contrôlé, -Implantation des structures de production d'aliments dans les 10 départements du pays pour en accroître l'offre; -Renforcement de la prise en charge des aviculteurs et des groupements organisés, -Restructuration des services vétérinaires officiels dans les dix (10) départements, -Renforcement de la coopération entre le MARNDR et les institutions privées et ONG impliquées dans la filière avicole. -Mise en place des infrastructures d'élevage dans tous les départements pour faciliter la déconcentration des services de la production avicole. -Mise en place d'une couveuse électronique avec ferme d'élevage de grands-parents et parents dans tous les dix (10) départements du pays. Et distribution de couveuses artisanales au niveau communales dans le milieu paysan. -Etablissement de centres de protection sanitaire de surveillance épidémiologique; -Consolidation des GSB et leur 	<ul style="list-style-type: none"> -<i>Pourcentage d'augmentation de la production de viande caprine</i> - indice d'augmentation des revenus des acteurs des filières avicoles - Niveau d'augmentation de la consommation des produits avicoles - nombre d'acteurs encadrés dans les différents niveaux des filières avicoles - niveau d'amélioration de la qualité des produits des filières Avicoles -nombres d'usines 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité socio-politique, - Continuité dans les actions de l'État - collaboration des partenaires techniques et financiers du MARNDR

face à la demande de ces produits	-Le secteur privé est facilité et incité à installer des usines de production d'aliments dans le pays	regroupement en fédérations communales et départementales; -Approvisionnement compétitif d'aliments (aliments alternatifs, importation en grands volumes pour réduire les coûts).	d'aliments créées -quantité d'aliments produites imputables au programme	
-----------------------------------	---	--	---	--